

# L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

## ABONNEMENTS

France. — Un an. . . . . 8 fr.  
Autres pays. — Un an. . . . 10 fr.

## Rédacteur

Edmond PONARD  
TÉLÉPHONE 74

## Bureaux

MAISON DU PEUPLE  
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## NOTRE INDUSTRIE A BESOIN D'APPRENTIS

Nous avons déploré maintes fois dans ce journal la diminution toujours croissante des effectifs de notre industrie et nous avons trouvé à différentes reprise l'écho de cette constatation dans divers journaux corporatifs.

Notre industrie s'étiole! On en connaît les causes. Il n'est toutefois pas inutile de les rappeler.

\*\*

Avant la guerre la profession de diamantaire jouissait d'une certaine faveur et, à tort ou à raison, celui qui l'exerçait était considéré par beaucoup — les récentes affirmations de M. Hillesum en font foi — comme un privilégié de la classe ouvrière.

Cette opinion trouve son explication dans plusieurs raisons qui s'ajoutent. La question salaire d'abord. Si, comme le fait M. Hillesum, on s'en tient strictement aux chiffres du salaire journalier, il est à peu près certain que le diamantaire gagnait davantage que la plupart des ouvriers d'autres professions manuelles. Mais si, comme le fait logiquement Bornet, on applique cette comparaison à un laps de temps de quelques années qui comporte presque inévitablement une période de chômage dans notre métier, il est fort douteux qu'en définitive l'avantage du salaire reste du côté diamantaire.

Mais beaucoup de gens ignoraient les aléas de notre métier et, ne voyant que le présent, avec la perspective d'un gain élevé et quelques autres avantages dont nous allons parler, poussaient les enfants dans notre corporation.

En dehors de ce point capital, notre métier comportait plusieurs autres attraits d'inégale importance.

De pratique assez agréable, exempt des poussières ou des liquides qui rendent tant de travaux odieux, il permettait à l'ouvrier, à l'ouvrière, de garder au sortir de l'usine une certaine tenue dans sa mise, surtout à Paris et cette apparence n'a sans doute pas peu contribué à donner à notre profession le renom d'être privilégiée.

Notre travail, s'effectuant aux pièces dans nos provinces et dans la plus grande liberté, c'étaient le métier rêvé pour les femmes, les mères de famille sans doute, mais aussi les « demoiselles » qui, ayant de par leur éducation la prévention du travail manuel, mais trop peu fortunées pour vivre dans l'oisiveté, étaient contraintes pourtant d'exercer un métier et choisissaient pour les raisons exposées plus haut, le travail du diamant.

Ajoutez à cela le prestige que peut exercer le mot « diamant » — évocateur de richesses — sur des âmes naïves et vous comprendrez sans peine que toutes ces considérations réunies faisaient rechercher notre métier et que les demandes d'apprentissage étaient nombreuses. A tel point que cet afflux constituait un danger et avait imposé la limitation sévère de l'apprentissage.

\*\*

Mais la guerre a passé....

Notre métier comment est-il sorti de la tourmente et que lui reste-t-il de ses avantages ?

Il semble qu'un des résultats de la guerre ait été un certain nivelingement des salaires ouvriers. Il est facile de se rendre compte que, dans une même corporation, les salaires qui ont été les plus augmentés sont ceux des manœuvres et des ouvriers non qualifiés. Juste retour des choses peut-être envers ceux-ci, dont la tâche est souvent plus rude !

On peut constater aussi que dans les corporations à bas salaires, les augmentations ont été plus fortes que dans les autres. C'est un fait que je ne me charge pas d'expliquer.

Sans doute les périodes de guerre et d'après-guerre, ont-elles été particulièrement favorables à certaines industries, telles que la Métallurgie, le Bâtiment ou les Industries chimiques.

Mais il semble que rien ne s'opposait à ce que dans un métier de luxe comme le nôtre, le coût de la main-d'œuvre suivit la progression normale, et augmentât dans les mêmes proportions que le coût de la vie.

Hélas ! Il n'en fut pas ainsi et aujourd'hui, beaucoup de professions paient des

salaires équivalents aux nôtres, tout en ayant beaucoup moins de risques de chômage.

\*\*

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que lors de la dernière grande crise, un grand nombre d'ouvriers aient quitté le métier pour n'y plus revenir, si bien qu'aujourd'hui, notre corporation ne compte approximativement que le tiers de son effectif d'avant-guerre.

Et chaque jour qui passe agrave cette situation. Le temps inexorable chasse peu à peu vers d'autres corporations nos vieux camarades aux yeux usés. La mort accomplit son œuvre et petit à petit creuse dans nos rangs des vides qui ne sont pas comblés. Car il ne se fait pas — ou presque pas — d'apprentis.

Comment s'en étonner ?

Tandis que dans notre métier l'outilage est demeuré immuable — ou presque, tandis que pour devenir un ouvrier accompli il faut un apprentissage très long, autour de nous, et presque à notre insu, une révolution formidable s'est accomplie dans nombre d'industries.

Le développement du machinisme, l'introduction du travail en série, la taylorisation toujours plus grande du travail, permettent à de nombreuses industries d'offrir dès le début et sans apprentissage préalable des salaires quelquefois un peu inférieurs, mais qui néanmoins permettent de subsister.

Il est, certes, permis d'accorder un regret au passé, car, dans beaucoup de cas ces ouvriers spécialisés à l'extrême, « n'ont pas de métier entre les mains ». On peut, avec Pierre Hamp, déplorer la perte « de la vieille et saine conception de l'apprentissage ». Mais ces regrets ne nous donneront pas un apprenti de plus, car avant tout, il faut vivre et de plus en plus il devient difficile de le faire.

Quel est, dites-moi, le ménage ouvrier qui peut, actuellement, offrir à son enfant au sortir de l'école, l'apprentissage de notre métier ? C'est-à-dire, dans nos provinces, payer au moniteur chargé de donner l'éducation du métier à l'enfant, une somme égale ou supérieure à 1.000 francs ; subvenir aux besoins de l'ap-

prenti qui, durant plusieurs mois ne gnera aucun salaire ?

Cette considération matérielle est plus impérieuse que toutes les considérations morales.

\*\*

Il n'y a pas de raison pour que cette situation se modifie à notre avantage et notre industrie doit faire l'effort nécessaire pour s'adapter à cette nouvelle situation.

\*\*

Si nous ne voulons pas voir notre industrie s'anémier et disparaître, il est temps, grand temps de lui insuffler une énergie nouvelle en formant un certain nombre d'apprentis.

Nous ne parlons pas évidemment, d'un très gros contingent et d'un apprentissage inconsidéré.

Nous demeurerons toujours partisans de la limitation de l'apprentissage rendue indispensable par la réglementation de la production et de la vente des bruts.

L'an dernier, nous avions obtenu de l'Alliance Universelle l'autorisation de faire quatre-vingts apprentis français dont Paris devait fournir la plus grosse partie. En sollicitant l'autorisation pour ce chiffre, nous étions fort au-dessus du nombre des demandes d'apprentissage en notre possession, mais envisageant déjà à ce moment les difficultés que présentait l'apprentissage, nous tenions à nous munir préalablement de l'autorisation de l'A. U. D. afin de pouvoir donner satisfaction, dans le plus bref délai possible aux demandes qui nous seraient faites.

Précaution presque inutile hélas ! Sur ce nombre de quatre-vingts, le tiers à peine est entré au métier.

\*\*

Qu'a-t-il été fait jusqu'à présent pour faciliter l'apprentissage ? Exception faite pour de rares maisons à Paris, rien, absolument rien !

Il semble pourtant que le patronat qui profitera de la formation de nouveaux ouvriers pourrait consentir quelques sacrifices qu'il récupérerait largement par la suite.

Il le pourrait et le devrait.

La formation de nouveaux apprentis devrait compter dans les frais généraux comme l'amélioration de l'outillage ou l'assurance des ouvriers.

Nous prévoyons que beaucoup de patrons objecteront — ou donneront comme prétexte à leur refus — qu'ils ne peuvent faire de sacrifices pour apprendre à travailler à des ouvriers qui, étant formés, iront travailler chez le patron voisin.

Il est parfaitement possible de parer à cette difficulté par l'établissement d'un contrat d'apprentissage, comme cela existe dans tant de corporations.

Ce n'est que le jour où l'apprentissage sera gratuit et où l'apprenti sera rému-

néré que nous verrons à nouveau les jeunes gens se diriger vers notre métier.

Les patrons sont au moins autant intéressés que nous à ce que notre industrie ne disparaîsse pas du pays.

A eux de dire s'ils sont prêts à consentir les sacrifices nécessaires pour rendre possible dans des conditions à déterminer la formation d'un certain nombre d'apprentis ou si, refusant d'abandonner la moindre parcelle de leurs bénéfices, ils préfèrent voir s'anéantir une industrie qui fit autrefois la prospérité de toute une région et à laquelle ils sont redevables de leurs fortunes.

E. PONARD.

### Monsieur HILLESUM nous écrit.

Amsterdam, le 15 janvier 1925.

Monsieur E. PONARD,  
Rédacteur de l'*Ouvrier Diamantaire*,  
St-Claude.

Monsieur,

Etant actuellement à Amsterdam pour affaires, l'on me donne communication du n° 49 de votre journal.

Puis-je vous prier d'insérer la réponse suivante, non pas dans un but de polémique, mais simplement une mise au point, faisant suite à l'article de M. Bornet, paru dans vos colonnes.

Premièrement afin de dissiper toute équivoque qui pourrait exister dans les esprits, je tiens à déclarer que les articles signés de mon nom, reflètent toujours, d'où ils paraissent, mon opinion personnelle, autrement, comme c'est déjà arrivé, ils voient le jour sous forme d'interview.

Il fut donc inutile de donner lecture, dans une réunion mixte, de l'article incriminé, l'Amicale des Patrons et Entrepreneurs Parisiens, n'ayant pas besoin du truchement du *Juwelier* pour faire connaître son point de vue, étant suffisamment apte, à faire connaître son opinion, à qui de droit, directement.

Mon rôle d'informateur m'oblige, pour nos collègues étrangers, de refléter exactement les événements qui se produisent à Paris ; si on veut bien relire l'article en question, sans le regarder par les verres déformants du parti-pris, l'on y verra, plutôt, un plaidoyer en faveur de la question ouvrière.

Tous ceux qui ont suivi, tous mes articles, parus depuis trois ans dans la presse corporative française et étrangère, y verront toujours ce souci constant et ce « leitmotif » incessant ; si paradoxalement cela puisse paraître « Les Diamants aux Diamantaires » c'est-à-dire ne plus voir le travail et les bénéfices écrémés par des gens, qui sans connaissances s'abattent sur notre rivage et vendent des diamants comme ils vendraient des tapis.

Quand la maison sera nette de ce côté, et quand nous serons entre gens de métier vraiment ; les revendications ouvrières auront moins d'acuité et trouveront une solution aisée sinon immédiate.

J'estime et je maintiens toujours que notre bien-être a baissé par rapport à l'avant-guerre ; que M. Bornet, préfère sa situation actuelle, c'est-à-dire, qu'il ait gardé un goût d'amertume de l'époque du louis à vingt francs, libre à lui, il me permettra de trouver qu'il n'est pas

encore toute la corporation diamantaire, et qu'une expérience personnelle n'exclut pas d'autorité la généralité.

Quoique je fus bien jeune en 1914 et pas si novice que M. Bornet veuille bien le faire accroire ; j'ai bien pu me rendre compte à cette époque que les bons ouvriers travaillaient toujours.

Je suis très curieux de connaître également quand ces fameuses réductions de 50 %, imposées dès le ralentissement du travail, furent homologuées par la Chambre Syndicale des Ouvriers Diamantaires de Paris. M. Bornet qui a les archives du Syndicat à sa disposition, voudra bien les publier dans un prochain numéro (Décembre 1914 à part).

Le restant n'est que de la démagogie pour primaires. Il ne s'agit ni d'altérer les faits, encore moins de les amplifier.

Quant au reproche de M. Bornet que « l'état d'esprit ouvrier » m'échappe, qu'il veuille bien se rappeler que je suis sorti des rangs ouvriers et qu'il n'y a pas bien longtemps je siégeais parmi vous.

Et c'est justement l'expérience acquise dans vos milieux, dont je m'honneur d'avoir appartenu, qui me permet de juger les hommes et les choses sainement.

J'ai vu alors que l'information critique nous faisait défaut, que nous bâtissions sur des « on-dit » et que nous étions souvent à côté de la vérité.

Je sais mon cher Bornet, comme il est ingrat et d'être attaché à la besogne quotidienne et de s'occuper de la direction d'un Syndicat Ouvrier, de tenir la balance égale entre tout le monde ; mais ceci n'exclut pas la critique de nos faiblesses ; le Sage ne s'en émeut pas, mais se corrige.

Et si l'on veut bien comparer non pas la date de l'apparition du *Juwelier*, mais la date à laquelle mon article est parti de Paris et de la résolution votée dans votre sein, nous constatons qu'il y a eu mimétisme, c'est-à-dire la faiblesse que je voyais dans vos rangs, vous cherchiez à la corriger en établissant un contact entre tous les intéressés deux fois par mois.

Il n'y a jamais eu de « menaces déguisées » de ma part, n'aimant pas ce genre de littérature et ayant l'habitude d'appeler « un chat un chat et Roland un fripon ».

J'ai été élevé dans votre « sérial et en connais les détours ».

Ce n'est pas une profession de foi que je fais ici, mais une mise au point, je lutte par la parole et la plume pour le bien-être moral et pécuniaire de tous les diamantaires, malgré les fulgurations multicolores de la vie quotidienne, à l'analyse, mon cœur et mon cerveau ont gardé des traces rougeâtres....

Je remercie M. le Rédacteur de m'avoir permis de m'expliquer dans vos colonnes en m'excusant de la longueur de ces lignes.

Joseph HILLESUM.

\*\*

### DEUXIÈME RÉPONSE

M. Hillesum veut bien me faire l'honneur d'une réponse à mon article du mois précédent. Je ne m'en plains pas, au contraire ; il est partisan de chercher à dissiper toute équivoque qui pourrait exister dans les esprits, nous voilà parfaitement d'accord et là est la raison qui m'a fait lui répondre à son information du *Juwelier* du 13 décembre ; c'est justement parce que j'y ai lu des informations

ne reproduisant pas exactement l'état d'esprit ouvrier que j'ai répondu.

J'estime, en effet, sans tirer aucune vanité de ma fonction, que cette fonction dont mes camarades m'ont fait l'honneur de m'investir, me permet de connaître et d'apprécier l'état d'esprit de notre Syndicat ouvrier mieux que M. Hillesum qui l'a quitté depuis plus de cinq années. Que son cœur et son cerveau aient gardé des traces rougeâtres, je n'ai pas à le contester ; comme tous les patrons il peut entendre des « on-dit » plus ou moins exacts et j'ose espérer que quand ces « on-dit » prennent corps dans des informations journalistiques, il ne contestera pas qu'il est de mon devoir de rétablir la vérité s'il y a lieu.

Non, nous n'avons jamais déclaré, et notre état d'esprit n'a jamais pu laisser supposer que nous accusions les patrons parisiens d'ajourner notre demande d'augmentation par aplat de gain comme l'a écrit M. Hillesum dans *De Juvelier* ; au contraire nous avons toujours essayé de prêcher la conciliation tant qu'elle était possible. On n'a écrit pas l'histoire avec des suppositions, mais en tenant compte de faits précis.

Nous savons tous hélas ! que la presse, en s'occupant des conflits sociaux, a toujours nui aux intérêts ouvriers et a contribué dans une large mesure à l'aggravation de ces conflits ; nous osons espérer qu'il n'en sera pas de même dans notre presse corporative. Je n'ai d'ailleurs rien à rétracter à mon dernier article et afin que mes camarades et les lecteurs de *L'Ouvrier Diamantaire* ne se méparent pas, je demande au camarade Ponard, de bien vouloir reproduire l'article de M. Hillesum, du *Juwelier* du 13 décembre ; ils y verront que ma réponse était nécessaire.

Pour la nécessité proclamée par M. Hillesum, de remettre « le diamant aux diamantaires », ceci est un à-côté de la question et nous sommes entièrement d'accord sur ce point.

D'autre part, je n'ai jamais déclaré que je préférais la situation qui nous est faite aujourd'hui à celle d'avant-guerre, j'ai simplement protesté contre ses écrits déclarant qu'avant-guerre, nous pouvions nous considérer comme les « aristocrates » de la classe ouvrière ; j'ose dire que nous n'avons jamais pu nous considérer comme tels. Quant aux réductions de salaires dont j'ai parlé, je laisse les camarades juges de la question ; si elles n'ont pas existé dans les conventions, elles ont existé en fait et non seulement à Paris mais dans presque tous les centres. Combien, en temps de crise ont dû quitter une maison où ils avaient un bon salaire pour aller « bricoler » pour un salaire leur permettant juste de vivre en parias ? Je me tiens à la disposition de M. Hillesum pour lui fournir toutes précisions sur ce sujet.

Notre organisation syndicale sait où elle va, elle n'agit pas à l'aveuglette, sa ligne de conduite est bien définie : tout pour le mieux-être de la corporation et l'émancipation des travailleurs. Tant pis pour ceux qui ne le comprennent pas.

G. BORNET.

P. S. — Je tiens à faire remarquer que notre réunion à laquelle notre décision d'attente a été votée, a eu lieu le 3 décembre et que l'article de M. Hillesum paru dans *De Juvelier* du 13 décembre, est daté du 30 novembre. Or, la réponse des patrons remettant à une date ultérieure l'examen de notre revendication nous ayant été donnée le 29 novembre, M. Hillesum ayant même de savoir quelle

serait notre réponse, parlait déjà de notre soi-disant état d'esprit !

\*\*\*

*A la demande de Bornet et pour éclairer le jugement des camarades, nous publions le premier article de M. Hillesum paru dans *De Juvelier*, article qui est à l'origine de la présente controverse.*

\*\*\*

Paris, le 30 novembre 1924.

Dans les pays ayant subi la guerre et dont la situation monétaire délabrée fut le seul « bénéfice » tangible, il était inévitable que les fluctuations de la spéculation sur les changes, rebondissent sur les conditions sociales de toutes les classes, faisant le siège des situations « assises » et ébranlant à la base tout ce qui ne pouvait se défendre, étant déarmé.

Nos rangs en ont subi le contre-coup.

Si l'on veut bien calculer en or, la situation de naguère et d'aujourd'hui, nous faisons la constatation amère, que le bien-être dans notre métier a baissé.

*Etant les seuls, avant la guerre à faire la semaine anglaise de 48 heures, avec un salaire élevé pour les ouvriers, les diamantaires manuels furent vraiment les « aristocrates » de la classe ouvrière.*

Je sais bien que cette terminologie fera bondir les « avancés » de la « lutte sociale » le fait est là, indiscutable.

A l'occasion nous pourrons chercher si vraiment, à partir du jour où ce bien-être fut acquis, après de longues luttes il est vrai, tant sur les organisations patronales d'abord que sur eux-mêmes, les diamantaires ont senti l'acuité de la lutte des classes. Nous verrons si l'esprit révolutionnaire existe en réalité dans le fond des cœurs ou en mots : mais ceci sort du cadre de ce que je veux dire aujourd'hui.

La corporation parisienne des diamantaires n'a pu éviter ce mal d'après-guerre, d'autres corporations y ont passé, l'heure du remous semble arrivée pour la nôtre.

Signe inéluctable des temps !

La cherté croissante de la vie, pousse l'ouvrier à demander une augmentation de salaire, avec une insistance particulière.

D'un autre côté, la mévente de presque tous les articles, sauf pour les grosses pierres, où la main-d'œuvre ne joue pas un rôle, oblige les patrons à regarder la marche des affaires avec beaucoup de circonspection.

*La méconnaissance absolue des milieux dirigeants ouvriers de Paris, de tout ce qui se passe dans le véritable commerce des diamants, limitant leurs enquêtes parmi les confins du « Café » et basant leur argumentation sur des signes extérieurs de procédés de travail propres à différentes maisons, crée un état d'esprit faux qui suppose que la demande d'augmentation de salaire, remontant au 10 novembre dernier, est repoussée par le patronat par aplat de gain, ou tout délibérément.*

*Il est incontestable que cet état d'esprit peut mener loin.*

A deux reprises, à quinze jours d'intervalle le 15 novembre et le 29 novembre dernier, les membres de l'Association Amicale des Patrons et Entrepreneurs Diamantaires de Paris, ont dû se résoudre, certes pas de gaité de cœur, à remettre à une date ultérieure, c'est-à-dire dès que la situation commerciale le permettra en prenant une tournure favorable, l'examen à ce moment là seulement de la quotité de l'augmentation.

Par un choc en retour assez bizarre, Anvers se trouve être l'arbitre final, aux dires des dirigeants, de la conduite ultérieure à tenir.

Si l'A. D. B. obtient gain de cause, en obtenant l'augmentation demandée, l'organisation ouvrière de Paris y trouvera un stimulant, pour pousser les choses plus loin (à moins qu'une majorité déborde d'ici-là la « fraction expectante », ce qui est toujours possible, dans une réunion générale, par l'entraînement d'une péroration enflammée).

Ainsi la dureté des temps voit éclore une période d'agitation, inconnue depuis 1910 à Paris.

Les ouvriers estiment que les patrons baissent facilement la tête devant toute augmentation de la matière brute, ou l'élévation des frais généraux, tandis qu'ils ne résistent qu'aux revendications de la main-d'œuvre. C'est évidemment un raisonnement simpliste, mais qui dénote que tous les arguments sont employés, afin de faire flétrir les patrons, chez qui ils présument une mauvaise volonté.

Voilà où les choses en sont.

Espérons que pour tous le monde l'horizon s'éclaircisse, car cela évitera beaucoup d'ennui de part et d'autre.

Si nous avons une leçon à retenir des événements mondiaux depuis 1914, c'est que la guerre ne paye jamais. Il y aura certainement plus de souffrances du côté ouvrier que du côté patronal, mais toute rupture brusque ne va jamais sans pleurs ni grincements de dents.

D'aucuns attendaient de la « Conférence du Change » des merveilles.

De source ouvrière nous apprenons que le rapport des enquêteurs ne sera guère publié que vers le printemps, un nouveau congrès décidera ensuite, les intéressés eux-mêmes ne paraissent guère vouloir essayer une planche de salut grosse de conséquences peut-être. Il sera difficile de nous jeter la pierre dans ces conditions.

Joseph HILLESUM.

## Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

### LA SITUATION

Le mois de janvier débute sur une envolée des valeurs de diamants : *De Beers* s'enlève le 2 janvier, de 1.083 à 1.139, *Jagersfontein* de 265 à 276. Le 5 janvier, les deux valeurs passent respectivement à 1.176 et 289 pour retomber progressivement ensuite, à travers divers soubresauts, jusqu'à 1.040 et 276,50 le 22 janvier, Londres ayant, paraît-il, vendu de gros paquets de titres.

Le 23, revirement complet, et les jours suivants les valeurs diamantifères, très actives, deviennent les grandes vedettes d'une Bourse très calme par ailleurs.

L'annonce du renouvellement du Syndicat du diamant n'est certainement pas étrangère à ce mouvement, et *De Beers* termine le 31 à 1.068 après avoir atteint 1.099 le 29, et *Jagersfontein* termine à 291.

\*\*\*

Si janvier n'a pas réalisé pleinement l'espoir formulé, dans notre dernier numéro, d'une bonne activité, tout au moins dans la première partie du mois, il n'en est pas moins vrai que les marchés ont retrouvé quelque animation et que la note est franchement meilleure.

Les marchés d'Anvers et d'Amsterdam, un peu calmes la première quinzaine, ont eu une bien meilleure allure pendant les dernières semaines. Les ventes ont été assez importantes et les acheteurs étrangers reviennent peu à peu. A Anvers, les transactions ont surtout porté sur les mélés de qualité moyenne, tandis qu'à Amsterdam il s'est vendu à peu près de tout, mais surtout dans les fines qualités.

Seul le marché de Paris ne s'est pas mis à l'unisson et semble encore bouder quelque peu. Cependant il semble qu'il y ait tout de même un peu plus d'animation, surtout pour les pierres de fantaisie.

D'une façon générale la tendance reste bonne et on s'attend à un élargissement des affaires que la prospérité de l'Amérique rend probable.

Le marché du brut est de plus en plus soutenu.

\* \*

A signaler l'amélioration du franc belge, qui termine tout près de 96 — après avoir dépassé ce cours, alors qu'au début du mois il valait 92.

\* \*

On verra d'autre part que des augmentations de salaires ont été obtenues récemment par nos camarades de Belgique, d'Allemagne et d'Amérique. Il est probable que la revendication de nos camarades parisiens recevra incessamment une solution satisfaisante.

Le calme des affaires en ces derniers mois ne nous a pas permis de demander une augmentation de salaires que l'élévation du coût de la vie justifie pleinement.

Si, comme nous l'espérons, la tendance à la reprise s'accentue, si les affaires deviennent meilleures, comme tout le fait supposer, nous devrons sans retard formuler ces revendications que nous avons dû ajourner. Nous espérons que les employeurs n'en contestent pas le bien fondé qui est trop évident pour être discuté.

En attendant, il convient de se préparer à cette revendication et de rester plus que jamais groupés autour du drapeau syndical.

E. P.

## Dans les Centres

### FRANCE

**Saint-Claude.** — La situation est bonne sur la place. Tous les ouvriers sont occupés normalement et plusieurs maisons embaucheraient volontiers de nouveaux ouvriers.

— Nous prions les camarades qui n'ont pas encore retourné le questionnaire qui fut adressé récemment dans tous les ateliers à le faire au plus tôt.

— La grève des ouvriers du textile de Mazamet qui dure depuis le 26 novembre a rebondi de nouveau alors qu'on faisait espérer une solution imminente. Des milliers de bouches sont à nourrir et la cause de ces camarades qui luttent pour l'augmentation de leurs salaires, est celle de tous les travailleurs. En leur faveur la solidarité doit s'affirmer. Des listes de souscription ont été envoyées dans les ateliers. Vite ! Qu'elles se couvrent de signatures !

Déjà, nous sont parvenues les sommes suivantes :

Personnel de l'atelier Ovide Gentet.	10	"
— Juhan .....	13	"
— Emile Dalloz ..	32	"
— Brimeur .....	15	"
— Maxime Forestier ..	11	"
— Paul Rey .....	12	"
— Sigaar .....	13	"
Section de l'Essard .....	92	"

D'autre part, le personnel de la Coopérative *Le Diamant* a adressé directement une somme de 241 fr. 50 à ces camarades et 200 francs aux grévistes de Douarnenez. La Coopérative *Adamas* a remis 100 francs au Secrétaire de la Bourse du Travail, en faveur des grévistes de Mazamet.

Adresser les listes accompagnées de leur montant à la Permanence qui transmettra.

— Nous faisons de nouveau appel aux camarades de bonne volonté qui voudraient donner un coup de main pour le râlage des places dans les ateliers inoccupés. Ce travail s'effectue le samedi après-midi. S'inscrire à la Permanence.

— Nous rappelons que nous sommes détenteurs d'un certain nombre d'exemplaires de *La Voix du Peuple* contenant le compte-rendu plein d'intérêt de la Semaine d'Etudes effectuée par la C. G. T. à St-Claude.

Cette brochure constitue un document unique sur l'histoire du mouvement ouvrier de notre région et particulièrement de nos Coopératives Diamantaires.

Tous les syndicalistes, tous les camarades soucieux de l'histoire de leur corporation — si fertile en enseignement, voudront la posséder. On peut se la procurer au siège du Syndicat au prix de 2 francs.

Pour les camarades du dehors, ce prix sera majoré de 0 fr. 50 pour frais d'envoi.

Un exemplaire de cette brochure a été adressé au Secrétaire de toutes les principales sections. Nous les prions de la faire circuler parmi les camarades.

— Nous rappelons aux familles des camarades sous les drapeaux qu'une Caisse du Sou du Soldat existe à l'organisation. S'y faire inscrire pour avoir droit à l'indemnité.

**St-Germain-de-Joux.** — Sur l'initiative de quelques camarades de la Section, il a été décidé d'organiser un bal au profit du *Rayon de Soleil*. Il aura lieu dimanche 15 février à l'Hôtel Reygobellet. Prix d'entrée : 2 francs. Ouverture : 19 h. 30.

Qu'on se le dise !

G. D.

— Nous félicitons les camarades de St-Germain-de-Joux de leur excellente idée. Nous espérons que leur bal rencontrera le succès qu'il mérite et que cet exemple sera suivi par d'autres sections.

A signaler deux nouveaux adhérents dans la Section.

**Foncine-le-Haut.** — Rien de particulier dans notre section si ce n'est l'entrée de quelques apprentis-femmes à l'atelier Emile Dalloz dont le personnel adhère au Syndicat Chrétien.

**Morez.** — A signaler l'achat de l'atelier Ponard (où travaillent seulement quelques ouvriers) par M. Paul Lançon, de St-Claude.

**Dans les autres sections.** — Chassal, Molinges, Vaux-les-St-Claude, Nantua, Bourg, Clairvaux, Revigny, Conliège, rien de particulier.

Tout le monde y travaille normalement.

**Thoiry.** — La situation est assez bonne. Rien à signaler.

— La dernière assemblée générale a désigné son bureau pour 1925. Il sera ainsi composé : *Président*, Duraffourg Adolphe ; *Vice-Président*, Briffod Joseph ; *Trésorier*, Pelloux Louis ; *Secrétaire*, Burdairon Marcel.

M. B.

— Bien reçu la poudre noire et les débris de tiges.

E. P.

**Divonne.** — La situation est sans changement, c'est-à-dire médiocre dans notre centre où n'existe plus qu'une poignée d'ouvriers.

**Felletin** — La situation est normale et aucun fait spécial n'est à relater.

**Taringes.** — Situation sans changement. Les polisseurs sont occupés d'une façon normale mais les débruteurs chôment très souvent. La qualité des bruts laisse à désirer.

H. S.

**Lyon.** — La situation est normale et tout le monde est occupé.

— A l'ordre du jour de la dernière assemblée générale était inscrit le renouvellement du Bureau. Le camarade Defougères, secrétaire, n'ayant pas accepté de reprendre la fonction, le choix de l'assemblée se fixa sur le camarade Laguin Louis.

Bien que celui-ci ait déclaré ne pas accepter cette fonction, nous espérons qu'il reviendra sur sa décision et qu'il ne mettra pas son organisation dans la ridicule posture d'un syndicat sans secrétaire.

— Ce centre est prié de désigner un camarade pour effectuer le prochain contrôle de l'Union Nationale.

**Nemours.** — La situation est assez bonne et le travail est abondant.

— Nous apprenons avec regret la mort — survenue à Paris, à la suite d'une intervention chirurgicale — de notre camarade Jacquin qui fut autrefois directeur de la Coopérative. En cette douloureuse circonstance nous présentons à sa famille nos condoléances bien sincères.

**Paris.** — La situation est toujours bonne. Les pourparlers au sujet de la demande d'augmentation continuent. Nous espérons qu'une solution interviendra d'ici peu.

— Une nouvelle maison est ouverte depuis quelques jours.

— Notre assemblée du 22 janvier, après avoir examiné le rapport financier et remercié le trésorier pour sa bonne gestion a désigné le Conseil syndical pour 1925. Celui-ci sera composé des camarades Diébold, Boret, Vallet, Ernest Cochet, Schmitt, R. Green, Daniels, Théodore, Liébaut, P. Le Bon, Smeekens, un autre conseiller sera désigné ultérieurement.

Le Bureau est composé comme suit :

*Secrétaire*, Boret ; *Trésorier*, Diébold ; *Secrétaire-adjoint*, Robert Green ; *Trésorier-adjoint*, Pierre Le Bon.

— La Commission du *Rayon de Soleil* pour Paris est composée des camarades Canet, Alexandre Le Bon, Ballon, R. Green, P. Le Bon.

— Les camarades Jarossay père, I. van Bezema et Batavier sont nommés contrôleurs et la délégation ouvrière à la Commission paritaire est formée des camarades Boret, Diébold, P. Le Bon, Thomas et Schmitt.

## SUISSE

**Bienne.** — Rien de nouveau à signaler sur la place. Le travail marche toujours normalement et toutes les places sont occupées.

**Genève.** — La situation est aussi ici sans changement et la marche du travail est normale.

Ch. H.

## BELGIQUE

La situation demeure bonne.

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé dans notre dernier numéro, les ouvriers belges ont obtenu une augmentation de 15 fr. par semaine depuis le 22 décembre.

En outre pour les grosses pierres, les fantaisies et les fines marchandises une augmentation supplémentaire de 5 à 10 % est obtenue.

Toutes les questions spéciales seront réglées par les deux Directions des organisations ouvrière et patronale.

Un nouveau conflit surgi avec les patrons a été tranché par un arbitrage qui s'est prononcé en faveur des ouvriers.

A la suite de la solution donnée au conflit Lipschutz, à Anvers, celui-ci, Président de la B. J. V. (organisation patronale) a démissionné de son poste.

Suivant le *Volksgazet* d'Anvers, un nouveau groupement des plus grands patrons se rait en formation.

## HOLLANDE

La situation est bonne à Amsterdam où le nombre des chômeurs se maintient à un niveau peu élevé.

Bien que les patrons aient officiellement refusé le paiement des jours fériés, plusieurs maisons ont alloué à leurs ouvriers 20 et jusqu'à 50 % du salaire des jours fériés.

## ALLEMAGNE

La Fédération Allemande des Métaux communique que depuis le 20 novembre 1924 des augmentations de 15 % pour le brillant, de 10 % pour le chaton, ont été obtenues à Hanau. A Idar on n'a obtenu que 5 % et les vacances payées n'ont pu être maintenues.

## AMÉRIQUE

L'Alliance Universelle nous informe que nos camarades américains ont obtenu une augmentation de 10 %.

## BRUITS &amp; NOUVELLES

**Jagersfontein.** — L'*Information* encourage à l'achat de ce titre dans les termes suivants :

« La fermeté des cours du diamant, l'activité de plus en plus grande du groupe des valeurs intéressées, sur notre marché comme au Stock Exchange, devraient attirer l'attention sur la Jagersfontein, ce satellite de la *De Beers*, qui compense la proportion plus modeste de sa production par la qualité de ses pierres, les plus belles et les plus chères du marché. La *Jagersfontein* fut la première après la crise de 1920-21, à bénéficier de l'amélioration des prix et à reprendre la distribution des dividendes, interrompus d'ailleurs pour un seul exercice (1921-22). Elle n'a qu'un capital modeste de 850.000 liv. st. en titre d'un seul type, sans l'emboîtement d'actions préférées, traînant après chaque crise, un arriéré récupérable sur les premiers

profits, ce qui la met parfaitement à l'aise, sa situation financière n'ayant au surplus besoin d'aucun appui exceptionnel, pour faire bénéficier ses actionnaires de toute plus-value appréciable de ses profits. Le dividende de 1923-24 fut de 5 sh. 6 d. ; pour 1924-25, un acompte de 2 sh. 6 d. a été déclaré en avril. La déclaration d'un solde seulement égal, suffirait à rendre intéressante l'action *Jagersfontein* cotée 281, puisque son revenu brut au change actuel, ressortirait à 8 %. Il semble que l'on doive s'attendre à mieux. »

\*\*

**De Beers.** — D'après le compte-rendu *in-extenso* de l'Assemblée de la *De Beers* qui s'est tenu le 12 décembre dernier à Kimberley, le président a fait observer que la situation de la trésorerie de la Compagnie était la meilleure qu'on ait eu à enregistrer ces dernières années, et que le conseil pouvait envisager la situation sous ce rapport, *avec moins d'inquiétude que ces derniers temps*.

Au sujet de l'évaluation du portefeuille, des réserves et du fonds d'amortissement des obligations, le président a fait remarquer que jusqu'ici la Compagnie se servait des cours du 30 juin, date du bilan ; pour la première fois, la Compagnie a adopté la pratique de ne pas enregistrer la plus-value des cours au moment du bilan, mais au contraire d'enregistrer les cours minima de l'année, il en résulte que la valeur réelle du portefeuille est supérieure à celle qui est portée au bilan.

D'après le journal *South Africa*, les déclarations suivantes ont été faites par sir David Harris, président de la *De Beers*, au sujet de la situation de l'industrie du diamant qui se trouve actuellement obligée de faire face à la concurrence des diamants d'alluvions dont l'exploitation est encouragée par le gouvernement de l'Union Sud Africaine et dont la vente n'est pas contrôlée :

*Pour maintenir les prix du diamant — chose avantageuse à nos nouveaux concurrents — la Compagnie *De Beers* a dû être obligée de réduire sa production et de licencier une partie de son personnel. Il serait inadmissible que cet état de chose puisse durer indéfiniment. Nous sommes arrivés à la limite de notre patience et nous ne pouvons pas nous laisser étrangler lentement. Nous possérons les mines les plus riches, nous sommes puissants, et notre situation financière est saine. Si la production libre augmente encore et si elle est encouragée à nouveau, notre devoir est de sauvegarder les intérêts de nos actionnaires et ceux de la population de Kimberley. Il se peut que nous ayons à agir avec énergie, l'esprit de conservation étant la première loi de nature.*

\*\*

**Le Syndicat du Diamant est reconstitué.** — Bien qu'à la fin d'année la reconstitution du Syndicat du Diamant ait été annoncée comme imminente, il aura fallu venir jusqu'aux derniers jours de janvier pour que l'accord devint définitif.

Les pourparlers furent longs et laborieux et, dans l'attente d'une décision, les bruits les plus contradictoires ne manquèrent pas de circuler. A diverses reprises, on a dit que la dissolution était chose faite. On a parlé aussi du retrait possible de l'*Anglo-American Corporation* et de la *Consolidated Diamond Mines of South West Africa*, du groupe qu'elle formaient jusqu'ici avec la *De Beers*,

la *Jagersfontein* et la *Premier* ; puis on annonça que le départ, pour le Cap, de sir Ernest Oppenheimer, l'animateur de ces deux compagnies, était d'un bon augure et que l'accord était en vue.

Enfin, l'*Information* relate en ces termes la conclusion de l'accord :

Le *Daily Mail* fait remarquer que, d'après la nouvelle convention, la production des diamants sera désormais vendue par deux groupes différents : le Syndicat de Londres d'une part, représentant la *De Beers*, la *Jagers* et la *Premier* ; et l'*Anglo-American Corporation* et un groupe américain d'autre part, représentant la *Consolidated Diamond of South Africa*. Toute la question est de savoir si les deux groupes ont décidé de coopérer pour maintenir les prix. Le *Financial News* l'affirmait hier, et, jusqu'à présent, il n'apparaît pas qu'il y ait lieu de douter de cette affirmation.

\*\*

Nous relevons dans la *Volksgazet* les précisions suivantes qui intéresseront certainement nos lecteurs.

Le Syndicat du brut se composera dorénavant de deux groupes qui, toutefois, et empressons-nous de le dire, resteront en collaboration étroite, surtout pour ce qui concerne prix et quantité.

Le premier groupe comprendra les firmes Bernato Brothers, propriétaire de la *Premier* ; Breitmeyer et C° avec Kimberley, Wesselton, Bultfontein, et Bernheim et Dreyfus.

Le deuxième groupe comprendra principalement Dunckelsbullen et C° avec la Sud-Ouest Africaine (Anglo American C°), et une partie des marchandises du Congo et de l'Angola.

Les pourcentages respectifs des différentes Compagnies sont les suivants :

La *De Beers* (dans laquelle sont comprises diverses mines comme *Jagersfontein*, *Bultfontein*, etc.) obtient 79 %, sur lesquels 51 % seront fournis par ses propres mines, 18 % par la *Premier* et 10 % par la *Jagersfontein*.

Ceci constitue le premier groupe sous la direction de Bernato, Breitmeyer, Bernheim, Dreyfus, etc.

L'autre partie, sous la direction de Dunckelsbullen, réglera les 21 % qui sont laissés pour la S.O. Elle se charge aussi des bonnes marchandises des Congos belge et portugais.

On pourrait donc dire que le Syndicat reste ce qu'il était et que la Anglo-American C° s'établit comme une centrale de vente à part.

L'intérêt primordial est que tous les directeurs sont d'avis qu'aucun changement ne pourra être apporté à la politique menée jusqu'à ce jour et que la production doit se régler d'après la capacité d'absorption du marché. Enfin qu'on se donnera des avis mutuels et qu'on se mettra d'accord sur les assortiments et dates de vente.

Si l'on prend encore en considération que tous les producteurs obtiennent des prix plus élevés, il résulte qu'il n'est pas question de diminution dans les prix, mais par contre d'augmentation. Pour cinq ans donc nous voyons s'écartier ces soucis capitaux pour notre industrie, et nous trouvons le marché raffermi au plus haut point.

*Et nous pourrions émettre l'espérance qu'un jour peut-être les producteurs de pierres taillées, de ce pays (la Belgique) et d'ailleurs manifestent le désir de faire comme les producteurs de brut. Ceux-ci ont pris à cœur de se sauvegarder contre les fabricants. Ces der-*

niers ne font encore rien pour se mettre en garde contre les preneurs de marchandises taillées.

\* \*

**Charité chrétienne.** — Surpris ce dialogue dans un atelier de St-Claude :

Une camarade syndiquée demandait à une de ses voisines d'atelier appartenant au syndicat chrétien :

— Pourquoi ne placez-vous pas votre cercle de fer afin de recueillir la poudre ?

Et celle-ci de répondre :

— Ce n'est pas la peine, pour ces sales socios !

Réponse qui se passe de commentaires, mais qui prend une nouvelle saveur lorsqu'on sait que la dame en question ne méprise ni le Cinéma de la Maison du Peuple, ni les services de la Pouponnière, créations pourtant de « ces sales socios ! ».

\* \*

**Les belles pierres.** — La Revue Horlogère, de Belgique, annonce qu'à Zeeksefontein (Tranvaal) on a trouvé une pierre valant 1.150 livres ; d'autres de 16 et 32 carats.

D'autre part, suivant une information de New-York, Moulay Hafid, ex-sultan du Maroc, aurait vendu à un syndicat américain un diamant de 183 carats, qui, d'après sa grosseur, serait le quatrième du monde.

\* \*

**Le coût de la vie.** — Le coût de la vie demeure nettement orienté vers la hausse.

Le service de Statistique Générale de la France, publie les indices provisoires pour le mois de décembre.

L'indice général établi en prenant la moyenne de 45 articles, ressort à 518 contre 514 en novembre et 507 en octobre. Et n'oublions pas que ce sont là des chiffres officiels. Comme les prix de gros accusent aussi une progression marquée, cela nous vaudra une nouvelle augmentation des prix de détail.

Déjà on annonce la prochaine augmentation du prix du pain. Celle de nos salaires devient indispensable.

\* \*

**Déclaration obligatoire des décès par tuberculose.** — On prête à M. Justin Godart, Ministre du Travail et de l'Hygiène, l'intention de déposer, très prochainement, un projet de loi afférent à la déclaration obligatoire des décès par tuberculose. Cette mesure, en permettant après chaque décès, la désinfection des appartements, ferait disparaître une des plus redoutables causes de contagion.

\* \*

**Pour la radioscopie gratuite.** — La tuberculose nous fait la guerre. Espionnons surtout ses premiers gestes. Ils apparaissent aux rayons X.

Le jour où passeront obligatoirement sous l'écran les élèves des écoles, les étudiants ayant l'instruction, les fonctionnaires ayant l'admission ; le jour où ce contrôle simple, peu coûteux, sera périodiquement renouvelé, on aura incorporé à l'armée des tuberculeux un contingent considérable de malades qui s'ignoraient.

Mais les rayons, établissant le mal, ne l'auront pas créé.

L'établissant, les rayons auront permis la guérison à la période la plus efficace des soins, à la période presque de prévention.

A quand la radioscopie gratuite et obligatoire, comme l'instruction et la vaccination ?

(L'Œuvre).

\* \*

**La semaine de 44 heures.... en Australie.** — Le gouvernement travailliste du Queensland (Australie) a proposé et fait adopter une loi établissant la semaine de quarante-quatre heures pour tous les salariés de cet Etat.

Le nouveau régime entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin. Son application sera facilitée par le fait que les deux tiers des ouvriers du Queensland bénéficiaient déjà, par voie de contrats collectifs, de la semaine de travail ainsi réduite.

A son tour, le gouvernement travailliste de l'Australie occidentale propose un ensemble de mesures législatives portant introduction de la semaine de quarante-quatre heures et d'un salaire minimum basé sur les besoins d'une famille de cinq enfants, création de conseils industriels chargés de régler les conflits et où les travailleurs seraient représentés, amélioration des systèmes d'apprentissage.

## Sur un Congrès

Une brève note publiée dans les journaux communistes apprit au monde ouvrier diamantaire qu'un Congrès International des Diamantaires unitaires avait eu lieu à Paris.

La Tribune, journal communiste néerlandais, en a donné le compte-rendu suivant :

« Les 26 et 27 décembre 1924, il a été tenu une Conférence Internationale à Paris, dans les immeubles des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles.

« Etaient présents à cette réunion des représentants des groupes d'opposition des syndicats des diamantaires belges et hollandais, un représentant de l'opposition de l'Alliance Universelle (majorité) de Hanau (Allemagne), un membre opposant du syndicat des diamantaires parisiens, un représentant du Syndicat unitaire des diamantaires de St-Claude (Jura-France). Le Secrétaire du syndicat unitaire des diamantaires de Felletin s'excusait du chef de maladie, mais se solidarisait d'avance avec les résolutions que le Congrès prendrait. Le Secrétaire de la Fédération Unitaire des Bijoutiers y assistait également.

« La Conférence définissait sa tactique concernant l'unification des tarifs et décidait de publier son attitude au moyen d'un manifeste à propager entre tous les ouvriers diamantaires des différents pays. Une liaison internationale fut créée entre les groupes et organisations de l'A. U. D. d'opposition.

« A la fin, la Conférence s'est déclarée d'accord avec l'ordre du jour suivant :

La Conférence Internationale de l'opposition dans l'Alliance Universelle, tenue à Paris les 26 et 27 décembre 1924, remercie la Fédération Nationale Unitaire des Bijoutiers de France pour l'appui moral et l'hospitalité qu'elle lui a accordée.

Indique aux diamantaires français le devoir qu'ils ont à accomplir en vue de l'obtention de l'unité dans le mouvement syndical français, comme réaction contre le fascisme ;

Appelle tous les diamantaires des différents pays pour qu'ils soutiennent de toute leur force le mouvement pour le Front Unique international dans le Syndicalisme.

**Pour l'opposition dans l'A. D. B. (Belgique) :**

AERTS ;

**Pour l'opposition dans l'A. N. D. B. (Amsterdam) :** ALEX LISSE, I. VAN LOEN ;

**Pour l'opposition dans l'Alliance Universelle (Majorité) dans le Syndicat des Métallurgistes (section des diamantaires), à Hanau (Allemagne) :** W. HAGEMANN ;

**Pour le Comité d'opposition dans l'Alliance Universelle en France :** J. PAGNIER, Saint-Claude ; PAQUET, Felletin ; THOMAS, Paris. »

\* \*

Le manifeste dont il est question ci-dessus ayant été publié, le secrétaire de l'Alliance Universelle, notre camarade Van Berckelaer, y relève une quantité d'expressions injurieuses, basses et grossières, envers les dirigeants de nos organisations, qualifiés de « clique d'imposteurs » et autres aménités.

Henri Polak constate entre autres choses, dans le *Wekblad*, que jamais il n'a constaté une opposition de la majorité allemande au sein de l'Alliance Universelle ; que les groupes français représentés à la Conférence sont d'une importance numérique bien minime ; que les admonestations de Aerts, Lisser et van Loen, ne peuvent être d'un grand effet sur le syndicalisme français, et, enfin, qu'il est assez curieux d'entendre prêcher l'unité par des gens qui ne visent que la division, le schisme.

\* \*

*A la dernière minute, il nous est donné de prendre connaissance du manifeste publié à la suite de ce Congrès. Nous devons à la vérité, reconnaître que les expressions injurieuses, signalées par Van Berckelaer ne s'y trouvent point. En revanche, les insinuations et les accusations malveillantes à l'égard des dirigeants de l'A. U. D. n'y manquent pas. Ces différences dans le texte du manifeste publié en différentes langues, sont dues, sans doute, à une traduction défective.*

## Des Vacances pour les Travailleurs

### DANS LES PAYS ÉTRANGERS

#### EN HONGRIE

Presque tous les contrats collectifs contiennent des dispositions sur les congés. Leur durée était autrefois de 12 jours de travail généralement. Lors des renouvellements des contrats, ces deux dernières années, elle fut diminuée pour les ouvriers des industries exposées à la concurrence de l'étranger, tandis que pour les ouvriers du bâtiment elle restait la même. En 1923, la durée moyenne des congés des ouvriers organisés était de 9 jours.

\* \*

#### EN SUÈDE

Entre tous les contrats collectifs qui furent conclus en 1922, 996, auxquels étaient intéressés 215.733 ouvriers, ou 77 % de tous les ouvriers au bénéfice de contrats collectifs, contenaient des dispositions sur les congés, alors que 425 n'en prévoient aucune pour 64.039 ouvriers. Dans 444 contrats collectifs avec 134.887 ouvriers intéressés, la durée du congé est inférieure à une semaine ; dans les autres elle va de 6 à 12 journées de travail et plus.

## ALLIANCE UNIVERSELLE DES OUVRIERS DIAMANTAIRES

ETAT DES COTISATIONS PAYÉES PAR LES CENTRES FRANÇAIS ET SUISSES  
au cours de l'année 1924

SYNDICATS	1 <sup>er</sup> SEMESTRE		3 <sup>e</sup> Trimestre		4 <sup>e</sup> Trimestre		Total pour l'année
	Membres	Cotisations	Membres	Cotisations	Membres	Cotisations	
Paris .....	230	430 10	210	191 10	230	211 60	832 80
Lyon .....	18	33 65	21	19 10	21	19 30	72 05
Divonne .....	15	28 05	14	12 75	9	8 30	49 10
Felletin .....	12	22 40	15	13 65	15	13 80	49 85
Saint-Claude .....	538	1006 05	554	504 45	554	509 65	2019 85
Gex .....	—	—	—	—	—	—	—
Thoiry .....	45	84 15	47	42 75	46	42 30	169 20
Nemours .....	38	71 05	34	30 95	34	30 95	132 95
Taninges .....	18	33 65	17	15 50	18	16 55	65 70
Bienne-Genève .....						290 15	290 15
Totaux .....		1709 10		829 95		1142 60	3681 65

Bienne-Genève, pour toute l'année a payé : 85 fr. 60 suisses, soit 290 fr. 15 français.

Gex, n'a payé aucune cotisation à l'Alliance depuis le commencement de l'année. Une fois de plus nous insistons auprès de ce centre pour qu'il se mette à jour au plus tôt.

\* \*

Nous rappelons aux Trésoriers des divers syndicats que, pour le premier trimestre 1925, la cotisation à l'A. U. D. est fixée à fr. 0,93 par membre.

Cette cotisation payable d'avance au début de chaque trimestre est due pour tous les membres inscrits à cette époque.

Adresser les fonds par chèque postal à E. PONARD, St-Claude, 8147 Dijon.

## Quelques extraits d'un beau livre

*Nous donnons, ci-dessous, quelques extraits d'un beau livre de Pierre Hamp, l'écrivain réputé de " La Peine des Hommes ".*

*Cette œuvre comprend toute une série de volumes, dont chacun est un hymne magnifique au Travail-Roi. Citons :*

« Le Rail », « Marée Fraîche et Vin de Champagne », « L'Enquête », « Le Travail Invincible », « Les Métiers Blessés », « Les Chercheurs d'Or », « Le Cantique des Cantiques », « Un Nouvel Honneur », « Le Lin ».

*Peut-être devrons-nous un jour, à cet infatigable écrivain, un livre sur notre métier ? Nous croyons savoir qu'il y a songé...*

*Les passages suivants sont extraits de « Un Nouvel Honneur ». Ce nouvel honneur, on le devine, c'est le Travail, prenant peu à peu la place qui lui est due et remplaçant dans les esprits, l'honneur dû à l'argent ou l'honneur militaire, ramassé sur les champs de bataille, dans la boue et le sang.*

\* \*

Aimer le travail qu'on fait est une condition importante du bonheur. L'homme et la femme jouent tout le charme de la vie sur deux décisions : le métier, le mariage. Se plaire à la besogne, aimer et être aimé, sont les deux cartes gagnantes du grand jeu où il faut se décider prudemment.

Combien de parents voient à l'ignorance manuelle les enfants mis à des travaux sans apprentissage parce qu'on y est payé dès le début. Par l'affiche « On gagne de suite », les recruteurs d'enfants attirent au malheur les petits travailleurs aussitôt employés au balayage, aux commissions, à quoi l'enfant se plait parce qu'il y reçoit des pourboires.

L'actuelle organisation du travail en série et la rétribution dès le début, augmentent le nombre des enfants manœuvres. Grand malheur pour une nation, grand malheur pour les individus. Cela crée des hommes qui n'aimeront pas leur métier, car ils en feront chacun plusieurs. Les métiers non aimés sont une défaite de la fortune publique.

Nous arrivons à un temps où l'oisiveté va devenir un déshonneur. L'homme valide, sans profession, sera, dans l'échelle des valeurs sociales, près du voleur et de l'escroc. C'est un étonnant privilège que celui de l'homme jeune et fort, exempt du travail par l'argent. Le remplacement au service militaire a disparu de nos mœurs ; le mercenariat n'existe plus que pour les métiers dont on peut n'avoir aucun si on est riche, tandis qu'il est légalement impossible de ne pas appartenir à un régiment si l'on n'est point reconnu infirme ou malade.

La bienséance mondaine tient pour affront le refus de venir danser sur invitation, même faite à un homme dont l'habitude est de travailler tôt le matin. Se rendre élégamment vêtu aux réunions où l'on est prié de céder les sièges aux dames, sont des exercices élémentaires de politesse. Des rites plus curieux existent dans la courtoisie ouvrière, où l'on estime offense le refus de boire avec qui offre à trinquer. Le caractère sacré de la liba-

tion antique persiste dans l'amitié choquée par le dédain « de prendre quelque chose ». Le « buvons un coup ensemble » est un rappel des dieux !

L'esprit bourgeois et l'esprit ouvrier ne s'opposent point dans ces pratiques de l'invitation dont le refus est une offense, une marque de fierté. S'abstenir compte pour mépris envers qui vous fait l'honneur de l'appel. Un autre caractère est dans les usages de la politesse du travail. L'ouvrier dit : « On doit s'écartez pour l'homme qui porte », et il cède le pas à qui est chargé du fardeau. Cela abolit la courtoisie de donner le siège aux dames. S'asseoir est dû au portefax, non à la femme jeune.

Cette compréhension du travail sépare les deux manières d'honneur. L'homme de bonne éducation estime ignoble de prendre autrement que par sociétés anonymes, un sou de l'argent des autres. Le crayon de la devanture du libraire est sacré, non celui qui est sur la table du conseil d'administration.

Le jeu de main, jeu de vilain, axiome d'une société qui ne voyait d'exercice noble qu'en l'épée, est devenu spectacle aimé de la société choisie. Le geste du frappeur à l'enclume ne peut-il parvenir à la même faveur que celui du boxeur, du cricketer ? L'honneur du sport est-il assuré par l'inutilité des gestes accomplis ? Lancer très loin d'un coup de massue une boule sur pré, ce qui s'appelle golfer et la ramener au même endroit où on aurait aussi bien fait de la laisser si on estimait que c'était sa juste place, n'est pas pour la santé des citoyens un acte aussi urgent que le balayage des rues. Le sport et le métier opposent deux variétés du geste humain : l'une qui produit les choses nécessaires à vivre, qui porte le fardeau, qui tient l'outil ; l'autre qui produit du jeu, de l'activité achevée en soi ; récréation à qui l'accomplit, agrément à qui le regarde.

Que la considération sociale soit donnée au métier comme au sport, et un nouvel honneur enfin est fondé, attendu depuis deux mille ans, et la parole de St-Paul : « Qui ne travaille pas ne doit pas non plus manger ».

Remuer une raquette de tennis, un fleuret d'escrime ou une paire de gants de boxe, est plus glorifié que lancer une navette de tissage, pousser un burin ou asséner un marteau. Les dessins de ces gestes n'ont pas une grande différence, mais la qualité qu'on leur accorde est bien diverse : le plus d'honneur allant au moins d'utilité.

Il n'y a point de championnat du monde pour le maniement d'un outil. La compétition universelle est organisée pour le tir des armes à feu, le frappement à coups de poing, la lutte, l'épée, toutes les formes de la pugnacité.

Nous en sommes encore, en France, à contester la réduction à huit heures de la journée de travail, et nous trouvons juste qu'un jeune homme de riche famille, bête et fainéant, ait, par sa fortune, le droit de faire perdre leur temps aux professeurs payés par l'Etat, pendant qu'un apprenti mécanicien, intelligent et travailleur, mais pauvre, ne pourra jamais entrer dans une classe de lycée.

Qui est indigné parce qu'une femme à cheveux blancs va tous les jours à l'atelier, tandis qu'une jeune personne entretenue se promène dans la belle toilette cousue par la

vieille ouvrière ? L'égalité de l'instruction, le travail obligatoire devraient être la base de toute société moralement organisée.

On aurait dû depuis longtemps limiter les priviléges de la fortune individuelle. Qu'un Rothschild ou qu'un Schneider puissent posséder plus que n'ont des milliers de citoyens, est un attentat permanent à la dignité des hommes.

En France, la réduction à huit heures de la journée de travail fut d'abord considéré par les patrons comme regrettable. Ils estimaient que donner du loisir aux ouvriers porterait à l'industrie un fort préjudice. En 1921, ces mêmes patrons se croient perdus s'ils ne réduisent la journée de travail à quatre heures, après avoir congédié la moitié du personnel.

Le rentier déteste l'ouvrier et prétend que la hausse des salaires a fait la cherté de la vie, à quoi l'ouvrier répond que la cherté de la vie est telle que son salaire n'y peut suffire et en accuse le paysan vendeur à trop gros bénéfice de la marchandise alimentaire.

On a la haine de l'ouvrier dès qu'il ne crève plus de faim. Mais il redevient sympathique en période de chômage. Par la résurrection de la misère, le rentier va pouvoir refaire de la philanthropie.

**CHÈQUE POSTAL :**  
**E. PONARD, Diamantaire**  
**8.147, DIJON**

**STATISTIQUE**  
**des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs**

<b>ANVERS</b>		<b>Syndiqués</b>	<b>Chômeurs</b>
Du 24 au 30 Novembre .	11.523	154	
Du 1 <sup>er</sup> au 7 Décembre .	11.530	160	
Du 8 au 14 —	11.539	182	
Du 15 au 21 —	11.556	180	

<b>AMSTERDAM</b>		<b>Ouvriers occupés</b>	<b>Chômeurs</b>
Du 15 au 21 Décembre .	5.619	340	
Du 22 au 28 —	5.585	340	
Du 29 Déc. au 4 Janvier	5.604	360	
Du 5 au 11 Janvier....	5.701	302	
Du 12 au 18 — ....	5.717	289	

**LE BOORT**

Le cours du boort établi à Amsterdam, à la date du 23 Janvier 1925, donne les prix suivants :

	<b>Florins</b>	<b>Francs (change du 23 Janv.)</b>
Boort .....	le carat	10 20 76,11
Débris de cliveurs.	—	8 16 60,89
Eclats.....	—	4 08 30,44
Poudre pure.....	—	4 08 30,44

Le 23 Janvier, 100 florins valaient 746,25.



**LE GÉRANT,**  
**Edmond PONARD.**

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude

**Pour le "Rayon de Soleil"**

**Sommes reçues au cours du mois**

*(Dans cette liste ne figurent pas les cotisations)*

Don d'un anonyme, à Thoiry (2 <sup>e</sup> versement) .....	100 "
Maurice Tabard, St-Claude.....	5 "
Agathange Mollard, P.-de-Poitte	12 "
Excédent d'écot, café de la <i>Fraternelle</i> , Chassal.....	3 "
Mme Louis Clément (abandon d'une indemnité de maladie).	10 50
<i>Pourcentage sur cotisations :</i>	
Marius Saintoyant, 3, 60 ; Narcisse Saveret, 4, 35 .....	7 95
<i>Vente de stèles :</i>	
Maison Asscher, à Versailles, 101,20, cuivre jaune, 9,80, débris de scies, 14 fr.....	
<i>Vente de capsules d'étain :</i>	
Dons de MM. Charberet, 1, rue de Montreuil; Buffet, place St-Symphorien; Thomas, 52, Avenue de Picardie; Bosse, Massin, rue de Montreuil; Lebreton, 25, rue des Récollets; Maison François, Brasserie Flamande, rue des Réservoirs, et divers camarades de Versailles .....	24 "
Mme Charlotte Thomas (vente de plomb).....	21 60
Devilde Marcel (gagné aux cartes).....	3 10
Don d'un non syndiqué (coupennes).....	20 "
Résultat d'un pari (Neuilly) .....	0 60
Excédent d'écot (Marvannes) .....	22 40
<i>Vente de matériel provenant de la Coop. Les Moulins .....</i>	20 "
Reçu de M. Gros, sur liquidation Coop. <i>Les Moulins</i> .....	301 10
<i>Total .....</i>	676 25
<i>Listes précédentes .....</i>	50.970 35
<i>Total à ce jour .....</i>	51.646 60

Merci à tous ces généreux donateurs.

\*\*

Nous avons reçu les débris de stèles de la maison Dalloz Frères, de Chassal et de la Coopérative de Thoiry à qui nous adressons nos sincères remerciements.

La vente en sera faite ultérieurement.

\*\*

Songez-vous que le quatrième envoi de poudre noire est en préparation et avez-vous fait le nécessaire pour y apporter votre contribution ?

\*\*

Avez-vous mis en application les conseils qui vous ont été donnés dans les deux numéros précédents de ce journal pour assurer la bonne récupération de la poudre ?

**DÉTAIL** **GROS**

**DIAMANTAIRES**

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires achetez chez

**Isidore STIJSEL**

Fournisseur Général pour Diamantaires  
**134, Rue du Vanneau, à ANVERS**

**Achat de déchets de Diamants**  
**Acheteur de fil de cuivre**

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces  
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

— Réparations de Balances pour Diamantaires —

Nombreuses Médailles et Diplômes

**AIDONS-NOUS !!**

Plusieurs pilons sont à vendre par divers camarades. Prendre adresses à la Permanence.

A VENDRE 6 dops *Le Rêve* avec leurs pitons, le tout en très bon état. Prix : 300 fr. Prendre adresse à la Permanence.

A VENDRE, pour cause de double emploi : **Un moteur "Guyot", 7 chevaux, magnéto "Bosch" ;**

**Un appareil à gaz** (air et gazoline), le tout en très bon état et à des conditions très avantageuses.

S'adresser au b. d. j.

**A vendre au bénéfice du RAYON DE SOLEIL**

A VENDRE matériel pour diamantaires, provenant de la Coopérative *Les Moulins*, comprenant :

20 places, à vendre en bloc ou par lots de cinq places au minimum.

Tenailles et pinces diverses ; chevillons ; dops (coquilles) ; lampes à pétrole et matériel divers.

Le tout à des prix très avantageux.

Les sommes produites seront versées intégralement à la caisse du *Rayon de Soleil*.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade Léon VILLE, Syndicat des Ouvriers Diamantaires, Maison du Peuple, St-Claude.

\*\*

L'annonce du matériel ci-dessus, à vendre au profit du *Rayon de Soleil*, nous a valu plusieurs demandes d'achat d'une ou de deux places destinées à des installations à domicile auxquelles il ne peut être donné satisfaction.

Ne pouvant en aucune façon favoriser l'extension de l'industrie à domicile qui, si elle s'étendait, pourrait devenir un sérieux danger pour notre industrie, et pour éviter des demandes que nous serions désormais dans l'obligation de refuser, le Conseil d'Administration du Syndicat de St-Claude et le Comité de l'Union ont décidé qu'à l'avenir il ne serait donné suite qu'aux demandes comportant au minimum un achat de 5 places,